

L'observatoire régional de la qualité des eaux vis-à-vis des produits phytosanitaires

Cet observatoire, créé au sein du GRAP en 2001, a pour mission principale la réalisation d'états des lieux de la qualité des eaux vis-à-vis des produits phytosanitaires. Ces états des lieux, issus de la base de données SYSIPHE, (cf page ci-contre) ont permis de cibler des territoires prioritaires en eaux superficielles, où la démarche de diagnostic - plans d'actions du GRAP va être conduite. Ainsi, six cours d'eau : l'Argenton, le Clain en aval de Poitiers, le Né, l'Ozon, la Seugne et la Tude, ont été retenus d'après la diversité, la fréquence et l'intensité des produits phytosanitaires retrouvés... Un diagnostic territorial visant à identifier les sources de pollutions et mettre en place un plan d'actions de reconquête va être mené sur les bassins versants correspondants.

Définitions

* **GRAP** : Groupe Régional d'Action contre les Pollutions par les produits phytosanitaires.

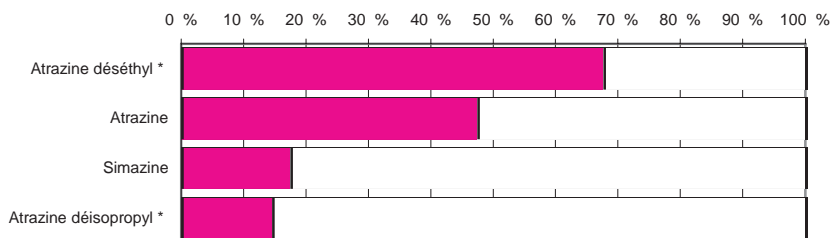
Constitué le 13 mai 1997 à la demande du Préfet de la région Poitou-Charentes, ce groupe s'est donné pour objectifs l'observation des phénomènes de pollution de la ressource en eau et des milieux aquatiques, la compréhension des mécanismes mis en jeu et la définition d'une stratégie corrective appropriée.

Le GRAP est composé de données (Agences de l'eau, Conseil Régional, DDASS et FREDON) et des administrations régionales de l'Etat concernées (DIREN, DRAF et DRASS).

Les substances les plus souvent présentes dans les eaux souterraines

Entre 1998 et 2002, 46 substances ou produits de dégradation ont été détectés au moins une fois sur une nappe. Toutefois, beaucoup de ces molécules sont rarement détectées.

Les graphiques représentent, par rapport à l'ensemble des analyses effectuées pour chaque substance, la proportion de résultats positifs (c'est-à-dire quantifiés) en couleur. La proportion d'analyses sans quantification apparaît en blanc. Les produits de dégradation sont repérés par *.



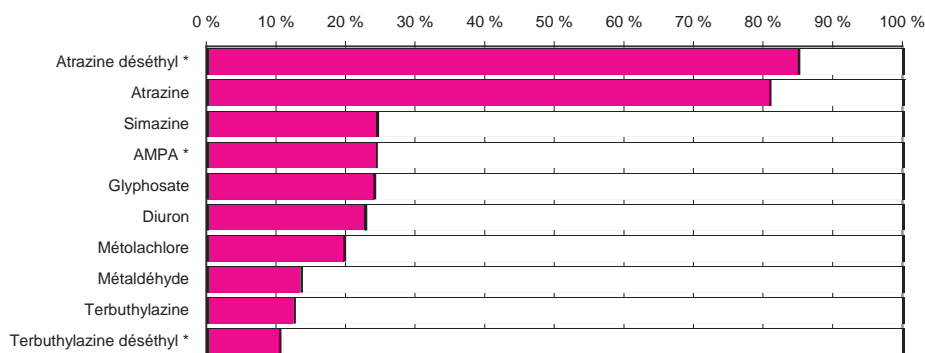
Source : SRPV et FREDON

Les dégradations observées sont principalement dues aux triazines (aujourd'hui interdites) et à leurs produits de dégradation. D'autres molécules sont aussi détectées, comme le métolachlore, le diuron et le lindane, (insecticide interdit en secteur agricole, mais utilisé pour le traitement des termites).

Les pratiques sont amenées à évoluer, il est donc nécessaire de poursuivre cet effort de surveillance.

Les substances les plus souvent présentes dans les eaux superficielles

Entre 1998 et 2002, 66 substances ou produits de dégradation ont été détectés au moins une fois sur un des cours d'eau. La plupart de ces substances sont des herbicides.



Source : SRPV et FREDON

Parmi ces 10 substances :

- Trois herbicides (atrazine, simazine et terbutylazine) sont aujourd'hui interdits. Leurs produits de dégradation (atrazine déséthyl et terbutylazine déséthyl) sont aussi fréquemment retrouvés,
- Le glyphosate (herbicide très largement utilisé en zones agricoles et non agricoles) et son produit de dégradation l'AMPA sont souvent détectés, à de fortes teneurs. Les transferts se font le plus souvent à la suite d'évènements pluvieux importants,
- Le diuron est utilisé pour le désherbage en viticulture/arboriculture et en zones non agricoles, il fait l'objet de restrictions d'usage,
- Le métolachlore est remplacé par son isomère le S-métolachlore. Les doses employées sont plus faibles,
- Le métaldéhyde (molluscicide) peut provenir de plusieurs usages agricoles et non agricoles.

Contenu de Sysiphe pour la période 1998-2002

	Stations	Prélèvements	Substances	Analyses*
Eaux superficielles	42	1 015	346	56 578
Eaux souterraines	377	3 083	102	83 613
Tous milieux	419	4 098	293	140 191

Source : SRPV et FREDON

* une analyse correspond au dosage d'une substance active dans un prélèvement effectué à une date donnée sur une station.